

## ÇA S'EST PASSÉ EN AVRIL

### Au sein de la commune

**01/04/23** - Soirée cabaret de l'école de musique



**04/04/23** - Conseil municipal en présence des élus du Conseil Communal des Jeunes



**05/04/23** - Conseil Communal des Jeunes

**06/04/23** - Course solidaire organisée par l'école au profit de l'association «Un hôpital pour les enfants»

**11/04/23** - Formation PSC1 du personnel communal



**13/04/23** - Rencontre avec le sénateur, Bruno Belin

**14/04/23** - Assemblée générale extraordinaire de Cap Théâtre

**22/04/23** - Concours belote Carrefour des âges



**23/04/23** - Esprit archerie : tir extérieur départemental au stade

**23/04/23** - Poitiers ball trap : compétition régionale



**31/03/23** - Défilé des enfants de l'école

### Au sein de Grand-Poitiers

**06/04/23** : Bureau communautaire Grand Poitiers

**07/04/23** : Conseil communautaire Grand Poitiers

**18/04/23** : Commission exceptionnelle sport culture et patrimoine

## Le maire vous emmène tous les mois à la découverte d'une entreprise ou d'une association de la commune. Ce mois-ci il s'agit de « Etern'image ». Rencontre avec Vincent Roulet, photographe.

Depuis août 2022, Vincent Roulet habitant de Bignoux, exerce son activité de photographe professionnel sur la commune. Après quelques années de pratique amateur, cet autodidacte passionné de photographie, a décidé de sauter le pas et d'en faire son activité professionnelle.

Spécialisé dans la couverture d'événements privés (mariages, fêtes familiales...) et les portraits (séance individuelle ou collective, thématique, shooting grossesse...), Vincent peut également réaliser les photos scolaires, couvrir des événements publics et d'entreprises.

Un tirage papier de haute qualité professionnelle de ces prises de vues peut aussi être réalisé, de même que des livres photos.

Il propose essentiellement ses services sur le département de la Vienne, exception faite lors de certains événements, comme le gala « Miss photo Auvergne-Centre-Val de Loire », qu'il couvrira en mai prochain.

Afin de pouvoir se présenter et d'exposer plus concrètement son travail aux habitants de Bignoux, Vincent Roulet souhaite participer à la prochaine édition du marché de Noël de la commune, qui aura lieu le 10 décembre 2023. Mais pour l'heure, la saison des mariages va commencer pour ETERN'IMAGE avec l'arrivée des beaux jours.

N'hésitez pas à suivre l'actualité d'ETERN'IMAGE, qui pourra vous faire bénéficier d'offres spéciales au moment de certaines fêtes (Séance photo et impression lors de la St Valentin, chèques cadeaux pour une séance photo à Noël...).

ETERN'IMAGE : 06 33 49 14 33

etern.image.86@gmail.com - eternimage.mypixieset.com

Instagram Etern.image.86 - Facebook Etern.image.86



### MAIRIE

1 rue du Bignoux  
86800 Bignoux

Tél. : 05 49 61 21 91

Fax : 05 49 46 10 73

contact@bignoux.fr

www.bignoux.fr

Facebook : @bignoux

**Lundi, Mercredi,  
Jeudi et Vendredi :**

9h-12h & 14h-17h

**Mardi :** 14h-19h

### MÉDIATHÈQUE

Tél. : 05 49 61 35 40

biblio\_bignoux@yahoo.fr

Permanence d'accueil :

**Mercredi :** 10h-13h & 14h-19h

**Vendredi :** 15h-18h

**samedi :** 10h-12h

### ÉCOLE PUBLIQUE

Tél. : 05 49 61 21 53

site.ac-poitiers.fr/bignoux/

### CANTINE ET GARDERIE

Tél. : 05 49 37 86 27

### DÉCHÈTERIES :

#### Bonnes

**Lundi, Mardi et Vendredi :**

14h-17h45

**Mercredi et Samedi :** 8h-11h45

#### Sèvres-Anxaumont

**Lundi, Mardi :** 8h-11h45

**Mercredi, Jeudi et Samedi :**

14h-17h45

#### Saint-Julien l'Ars

**Lundi, Mercredi, Vendredi et**

**Samedi :** 8h-11h45 & 14h-17h45

**Jeudi :** 8h-11h45

Mise en Page :

Vanessa Valade

Responsable de la publication :

Emmanuel Bazile

# La G@zette du Bignolas

Mai 2023

Édito du Maire

Chères Bignolaises, chers Bignolais,

Le budget 2023, dont vous trouverez la note en supplément, s'est construit dans un contexte difficile que nous connaissons tous, marqué par le retour d'une inflation significative, une augmentation forte des coûts énergétiques et d'investissement après les impacts du covid qu'il ne faut pas minimiser.

Dans ce contexte économique compliqué les dépenses de la commune ne cessent d'augmenter. Je vous y avais préparé lors de ma dernière publication et cette année, nous n'y échapperons pas, une hausse de nos taux de fiscalité est nécessaire.

Je sais combien cette nouvelle va impacter certains d'entre vous.

Les taux de fiscalité de notre commune n'ont pas évolué depuis 2016 malgré une alerte en 2019 du service commun de Grand-Poitiers sur notre situation délicate.

Aujourd'hui, notre politique se caractérise par une volonté de développer et dynamiser notre commune, d'investir avec méthode mais ambition et d'être vigilant sur l'ensemble de nos dépenses, en fonctionnement comme en investissement.

C'est grâce à cette méthode de gestion que nous pouvons garantir un budget 2023 maîtrisé mais ambitieux avec plus de cent mille euros de dépenses d'investissement prévues pour nos équipements, nos aménagements, nos différents services, mais avec une forte détermination à investir de façon écologique et responsable.

C'est ainsi que l'accent est donné à nos projets ayant pour objectif de diminuer notre facture énergétique.

Cela se traduira par :

- l'équipement de tous nos bâtiments en led,
- la pose de panneaux photovoltaïques couvrant le boulodrome, le terrain de tennis, le city-stade,
- la création d'un préau de 700 m<sup>2</sup> aux écoles (celui-ci pourrait se voir accueillir un plateau sportif),
- la création d'ombrières photovoltaïques sur le parking du stade,
- des travaux d'amélioration de la performance de nos bâtiments publics (salle Roland Copin et la réhabilitation des anciens vestiaires de football en salle multimodale),
- la création d'un parc paysager sur l'ancien terrain de football est à l'étude, ce qui nous permettrait par la même occasion de traiter en partenariat avec Grand-Poitiers, le problème tant connu de la gestion des eaux pluviales,
- l'amélioration de la voirie.

Ce budget est conçu sans remettre en cause les nombreux services que notre commune offre à sa population, que ce soit dans les domaines de la vie scolaire, de la jeunesse, avec le Conseil Communal des Jeunes, ou encore du lien social.

Il maintient également à l'ensemble des associations qui en ont fait la demande, le même niveau de subventions, celles-ci étant très importantes pour la vie de notre village.

Notre ambition est de tout faire pour que nos marges de manœuvre soient conservées, voire améliorées et toujours dans la recherche constante du maximum de financement.

La taxe foncière sur les propriétés bâties passera de 32,12 % à 35,97%, la taxe foncière sur le non bâti et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires augmenteront dans les mêmes proportions.

Nous resterons malgré tout l'un des plus faibles taux de Grand-Poitiers et certainement l'une des dernières communes à ne pas l'avoir bougé depuis le début des mandats municipaux 2020-2026.

En revanche, le point positif pour 90 % des bignolais sera la baisse des ordures ménagères suite au passage de la REOM (redevance sur l'enlèvement des ordures ménagères) en TEOM (taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères). Cette taxe figurera à présent sur votre avis de taxe foncière.

Sans oublier également que depuis 2020, la plupart d'entre vous ne paie plus la taxe d'habitation et qu'en 2023 celle-ci disparaît totalement.

Je suis conscient que l'augmentation de la fiscalité n'est la bienvenue pour personne.

Sans être pessimiste, l'incertitude face à l'avenir me conforte dans nos choix, que j'assume sans hésitation !!!

Pour finir, ce budget réfléchi et maîtrisé, est aussi l'illustration d'une parfaite collaboration entre les élus et les agents des services pour continuer de construire une commune où tous les habitants pourront s'y épanouir.

Bien cordialement,

Emmanuel BAZILE, Maire



## MÉDIATHÈQUE

### \*ATELIER « DO IN » AUTOMASSAGE :

(Animé par Carole Courant) samedi 13 mai à 10h:

**ATTENTION : UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION** à la Médiathèque de Bignoux (places limitées).

Tarif : 5€/pers. Ouvert à tous (Adultes, ados, enfants).

### \*NOUVEAUX LIVRES :

Suite à la visite de la bibliothécaire Rosemay Couprie à la Bibliothèque Départementale de la Vienne, de nouveaux documents sont en emprunt à la Médiathèque de Bignoux.

Venez découvrir et emprunter ces nouveaux livres pour adultes

et pour enfants (romans, BD, documentaires) !

**L'inscription à la médiathèque est gratuite pour les habitants de la commune.**

Horaires d'ouverture : Mercredi : 10h à 13h / 14h à 19h  
Vendredi : 15h à 18h - Samedi : 10h à 12h

Contact : 1 rue de la Forêt - 86800 BIGNOUX - Nouveau local (au niveau de l'ancienne garderie)

Tél. : 05 49 61 35 40 - biblio\_bignoux@yahoo.fr  
<https://bm-bignoux.departement86.fr/>



## BORNE TACTILE

Depuis le passage à l'heure d'été, la borne tactile installée sur le mur de la Mairie est éteinte de 22h30 à 6h du matin.

Vous pouvez y consulter les informations, affichage légal et actualités de la commune.



## FORMATION PSC1 DU PERSONNEL COMMUNAL

Le mardi 11 avril, 2 bénévoles de la Protection Civile 86 sont venus dispenser au personnel communal la formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1). Ils ont ainsi appris les gestes de premiers secours à effectuer lors d'un malaise ou d'un accident.

Contact : <https://formations.protection-civile.org/>

Mail : [formation@vienne.protection-civile.org](mailto:formation@vienne.protection-civile.org)

Téléphone : 06 60 42 65 70



## GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS : UN NOUVEAU SERVICE EN LIGNE POUR LES USAGERS PROPRIÉTAIRES

Le service « Gérer mes biens immobiliers » s'enrichit pour permettre aux propriétaires de se conformer à la loi et déclarer l'identité des occupants de leurs biens immobiliers.

Le service donne également la possibilité de déclarer les loyers en cas de locations.

En 2023, la taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables. Cependant, elle reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires et les locaux vacants.

Dans ce cadre, afin d'identifier les locaux qui demeurent taxables, la loi de finances pour 2020 a mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires (personnes physiques et personnes morales).

Ces derniers devront, pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, préciser l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1<sup>er</sup> janvier 2023). Les contribuables auront jusqu'au 30 juin 2023 pour le faire. Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

Comment je déclare ? sur [impot.gouv.fr](https://impot.gouv.fr)

→ Si vous êtes un particulier :

Connectez-vous sur Votre espace particulier > Biens immobiliers

→ Si vous êtes un professionnel :

Rendez-vous sur Votre espace professionnel > Démarches > Gérer mes biens immobiliers

Dès que vous accédez au parcours déclaratif, une bulle informative « Déclaration attendue » est affichée au dessus de chaque bien immobilier.



## IMPÔT SUR LE REVENU - DÉCLARATION DE REVENUS ANNUELS

Direction de l'information légale et administrative (Première ministre)

Vous résidez en France et vous devez déclarer vos revenus de l'année ? En 2023, la déclaration en ligne est obligatoire si votre domicile est connecté à internet. Dans le cas contraire, vous pouvez utiliser un formulaire papier. Vous bénéficiez d'un délai supplémentaire si vous faites votre déclaration en ligne. La déclaration automatique vous dispense de toute démarche si votre situation n'a pas changé en 2022.

Vous pouvez bénéficier d'une déclaration automatique en 2023 si vous remplissez les 2 conditions suivantes :

→ Vous avez été imposé uniquement sur des revenus préremplis par les impôts en 2022

→ Vous n'avez pas signalé de changement de situation en 2022

Toutefois, vous pouvez bénéficier d'une déclaration automatique si vous avez signalé en 2022 l'un des événements suivants : Naissance - Adoption - Recueil d'un enfant mineur

À noter : Les services fiscaux vous précisent si vous pouvez bénéficier d'une déclaration automatique.

→ Vous recevez un avis au printemps vous indiquant les revenus qui ont été retenus par les impôts.

→ Vous devez vérifier toutes informations indiquées par les services fiscaux.

La déclaration automatique vous permet de vérifier en particulier les informations suivantes :

Situation de famille - Revenus (salaires, pensions, revenus de capitaux mobiliers) - Dépenses d'emploi à domicile payées via le Cesu, Chèque emploi service universel ou Pajemploi

**La date limite pour faire sa déclaration de revenu est le 8 juin 2023 pour le département de la Vienne**



## 1 mois / 1 métier : Chauffeur poids lourd



En devenant chauffeur poids lourd, vous conduisez et exploitez les poids lourds et super poids lourds d'une unité de transport, en escadron de soutien ravitaillement technique, ou dans une unité de transport de munition.

➔ Dès le niveau 3ème

➔ De 17 à 30 ans

## VENEZ NOUS RENCONTRER AU CIRFA AIR DE POITIERS

✉ : 164 avenue de la libération 86000 Poitiers

☎ : 05.17.84.34.77

### BUREAU RECRUTEMENT



## REJOINDRE L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE EN QUELQUES ETAPES

1. Je m'informe sur les métiers et tests de sélection
2. Je passe sur les tests d'évaluations en C2RA
3. Je candidate sur le métier de mon choix
4. J'attends le retour de mon conseiller en recrutement
5. Mon dossier est accepté
6. Je rejoins la communauté des Aviateurs

L'armée de l'Air et de l'Espace RECRUTE et FORME dans + de 50 métiers

REJOIGNEZ LA COMMUNAUTE DES AVIATEURS



## COURSE SOLIDAIRE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION «UN HÔPITAL POUR LES ENFANTS».

Le 6 avril dernier, les élèves et enseignants de l'école J-Y Cousteau de Bignoux se sont retrouvés à la salle socioculturelle de la commune pour une course solidaire organisée au profit de l'association « Un hôpital pour les enfants ».

Présent lors de cet événement, Monsieur le Maire, Emmanuel Bazile, a participé à la course.

Gilles Kéo, directeur de l'association « Un hôpital pour les enfants » et Séverine Leroy, conseillère municipale, étaient également présents pour soutenir les coureurs.

L'association «Un hôpital pour les enfants », basée au CHU de Poitiers, œuvre au quotidien afin d'améliorer, en collaboration avec les soignants, l'accueil et les conditions d'hospitalisation des enfants et adolescents.

Unique en France, elle a été créée en 1993. Une équipe de 6 professionnels et de 30 bénévoles travaillent donc chaque jour pour faire en sorte que les enfants malades retrouvent leur place d'enfant à part entière, malgré le contexte anxiogène que peut provoquer l'hospitalisation.

Si vous voulez en savoir plus sur cette association : <https://www.hopitalpourenfants.fr/>



## CAP THÉÂTRE

### CAP THEATRE – BIGNOUX : un nouveau souffle !

L'Assemblée Générale extraordinaire de **CAP THEATRE**–BIGNOUX, a ébauché, le 14 avril dernier, l'avenir de l'association :

théâtre, bien sûr, mais aussi musiques, lectures...et autres idées à venir !!!

M. le Maire et la municipalité ont confirmé leur soutien actif à l'association.

Elle compte déjà une douzaine de membres prêts à participer à ses futures activités. Une partie d'entre eux en tant qu'interprètes et/ou chanteurs, les autres pour des aides ponctuelles bienvenues, indispensables.

**Mais elle a aussi besoin de vous pour assurer sa pérennité !**

Venez participer à sa prochaine **Assemblée générale ordinaire** :

**jeudi 29 juin, 17h30, Local du Patrimoine, rue du Gd St Hubert**

### POITIERS TRAP

Une compétition amicale de tir aux plateaux de la fédération sportive de la Police Nationale aura lieu du 30/05/2023 au 01/06/2023 sur le site du ball trap de Bignoux. Ne soyez donc pas surpris d'entendre des bruits de tir durant cette période.







Carrefour des Âges

## CARREFOUR DES ÂGES

Le « Carrefour des Âges » est en mesure de vous proposer les activités suivantes :

- Initiation à l'informatique : tous les lundis de 14h à 16h à la salle socioculturelle (séances animées par 2 bénévoles) ;
- La marche « Les Flâneurs Bignolais » : tous les mardis et jeudis à partir de 9h l'hiver et 8h30 à partir du mois de mai. Rendez-vous sur le parking de la salle socioculturelle ; **une petite marche, de 6 à 8 kms est organisée le jeudi matin, départ 9h30 du parking de la salle socioculturelle ;**
- Art floral : une fois par mois le jeudi à 19h à la salle socioculturelle ; le tarif est de 26 € par séance (les fournitures étant incluses) ;
- Couture, broderie, crochet... tous les vendredis de 14h30 à 18h ;

Pour y participer, il vous appartient de vous acquitter de la cotisation annuelle de 16€ auprès de :

- ✓ Jacques ROCHE au 06 09 52 04 95
- ✓ Didier ANGER au 06 98 43 43 02

**Un pique-nique est prévu le 03 juin 2023 aux étang de Leignes sur Fontaine ; une petite marche sera organisée ainsi que des jeux et coup de pêche,**

**Vous pouvez vous inscrire auprès de Didier ANGER au 06 98 43 43 02**

## PATRIMOINE BIGNOLAIS

Prochaine réunion : **vendredi 19 mai à partir de 14h30** salle du Patrimoine

L'objet de cette réunion portera sur l'organisation de la rencontre des anciens élèves nés avant 1960, des écoles de Bignoux, qui aura lieu le week-end du 16/17 Septembre 2023.

Nous faisons appel à des anciens élèves qui voudront bien se joindre à nous pour mener à bien cette organisation. Nous faire parvenir des photos ainsi que des témoignages, anecdotes de ce que fut votre passage à la vie scolaire.

Soyez ZEN : Faire du sport contre la déprime

L'aérobic est le meilleur antidépresseur naturel qu'un médecin puisse vous conseiller. La marche rapide peut également jouer ce rôle : 10 minutes d'exercice vont vous donner une heure et demie d'énergie, de calme et de concentration. Si vous êtes en état de déprime, les exercices réguliers chasseront les mauvais esprits ! Sans parler des calories....

Et n'oubliez pas que le yoga est aussi un excellent moyen de vous apporter ce confort et vous sortir des moments difficiles que vous pourriez rencontrer. N'hésitez pas à faire ce premier pas.



**RAPPEL**

## COMMANDE DE SAUCISSONS

Pour changer des chocolats, nous lançons une commande de saucissons. Les bénéficiaires nous serviront à financer les projets de l'école. N'hésitez pas à partager autour de vous, familles, amis, collègues ...

Vous avez jusqu'au mardi 9 mai pour déposer votre ou vos commande(s) dans la boîte aux lettres de l'APE située sous le tableau d'affichage du parking de

l'école.

**Vous trouverez le bon de commande dans la gazette.**



## EN BREF, AU CIRFA AIR DE POITIERS

Notre bureau est ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 17h30 Venez nous rencontrer pour découvrir nos 13 corps de métier à Poitiers ou sur l'une de nos 7 permanences situés dans les Deux-Sèvres et dans la Vienne.

## INTEGRER L'ARMÉE DE L'AIR DE L'ESPACE, C'EST ?

La certitude de construire son avenir au sein d'une communauté de 42000 Aviateurs et Aviatrices.

+50 métiers et 4000 postes dont la maintenance aéronautique, l'informatique, la mécanique générale, les opérations aériennes, les réseaux et télécommunication, le bâtiment mais aussi la protection défense...

En somme, une armée de métiers pour faire voler nos avions, nos hélicoptères et nos drones.

Vivre son métier dans un environnement extraordinaire au sein d'une communauté unie par des valeurs communes : sens du service, goût pour l'aéronautique, sens des responsabilités.





## COMMANDE DE SAUCISSONS

**Nom :** \_\_\_\_\_  
**Prénom :** \_\_\_\_\_  
**Téléphone :** \_\_\_\_\_  
**Adresse e-mail :** \_\_\_\_\_

**Description :** Respectant la saveur authentique du terroir, les saucissons secs, purs porcs, proposés sont de très bonne qualité, en boyau naturel et élaboré en Haute-Loire. Poids du saucisson : 160 – 180 g.

SAUCISSONS « CLASSIQUES »	TARIF	QTE	TOTAL EN €
Nature	3,00 €		
Aux herbes	3,00 €		
Au poivre	3,00 €		
Fumé	3,00 €		

**Lot de 3 saucissons « classiques » : 8,00 €**  
 (assortiment au choix)

**Bon de commande à déposer avant le : 9 mai 2023**

### RECAPITULATIF :

..... x 4 € = ..... €  
 .....lot(s) x 10 € = .....€  
 .....x 3 € = .....€  
 .....lot(s) x 8 € = ..... €

**TOTAL COMMANDE = .....€**

Le bon de commande avec le règlement par chèque à l'ordre de l'APE est à déposer dans la boîte aux lettres de l'APE située sous le panneau d'affichage du parking de l'école.

**LA DATE ET LE LIEU DE RECUPERATION DES COMMANDES SERONT INDIQUES DANS LA GAZETTE DE JUIN.**

L'APE vous remercie, votre commande permettra de financer de nouveaux projets au sein de l'école.

SAUCISSONS « LES SPECIALITES »	TARIF	QTE	TOTAL EN €
Aux noisettes	4,00 €		
Aux cépes	4,00 €		
Au sanglier	4,00 €		
Au taureau	4,00 €		
Au comté	4,00 €		
Au fromage de chèvre	4,00 €		
Au bleu d'Auvergne	4,00 €		
Au St Nectaire	4,00 €		
Au canard	4,00 €		
Aux 5 baies	4,00 €		
À l'ail des ours	4,00 €		
Aux figues	4,00 €		
Au piment d'Espelette	4,00 €		
Aux tomates séchées	4,00 €		
Chorizo (doux)	4,00 €		

**Lot de 3 saucissons « les spécialités » : 10,00 €**  
 (assortiment au choix)

Contact pour tout renseignement : [ape.de.bignoux@gmail.com](mailto:ape.de.bignoux@gmail.com) ou 06.08.85.15.02

## SOIRÉE CABARET DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE VIENNE & MOULIÈRE



Après trois années de crise sanitaire, l'école de Musique Vienne & Moulière a retrouvé Bignoux pour son Cabaret Musical. Les élèves des groupes et leurs invités ont rivalisé pour emplir la salle de musiques et de chants dans une ambiance conviviale. Alors que 170 convives se sont régalés du repas préparé sur place, un public nombreux est venu assister au concert, obligeant les organisateurs à rajouter tables et chaises. L'école de Musique s'était lancée le défi de faire une soirée éco-responsable, supprimant bouteilles en plastique, vaisselle jetable et emballages individuels.

Sur scène, les 50 participants de 6 à 77 ans du projet « Rock You » ont ouvert la soirée par le morceau « We will rock you » de Queen. Puis se sont succédés le Chœur Parents-enfants qui fait chanter en famille, l'Ensemble Junior avec ses jeunes musiciens très prometteurs passant de Couperin à AC/DC et Soprano, le tout nouvel Ensemble Variété qui faisait sa première sortie. Place aux invités. L'orchestre de l'Ensemble Musical de Bonnes-St Julien l'Ars a apporté le punch de son programme joué, des « Muppets Show » au « Happy » de Ph. Williams, en passant par « Bohemian Rhapsody » de F. Mercury ou « Superstition » de S. Wonder.



Venu de Couhé Vêrac, le groupe « Trad'Zik » a fait voyager le public avec ses musiques traditionnelles. Mandoline, flûtes, accordéon, guitares et percussions ont entraîné les spectateurs dans une farandole endiablée.

La chorale « A travers Chants », renforcée par des chanteurs de Poitiers, a permis au public de reprendre son souffle avec un temps plus calme.



La soirée s'est terminée par un set des « Not'in Jazz », entre classiques du jazz et scène française actuelle. Le groupe avait son invitée surprise, Pauline, une chanteuse qui a conclu la soirée sur le célèbre « Feeling Good ».

**L'école de Musique donne rendez-vous aux Bignolais le 6 avril 2024 pour un grand concert « Trad'n Jazz joue Supertramp ».**



### CONCOURS PHOTO

La 1<sup>ère</sup> édition ayant rencontré un beau succès, la municipalité a donc décidé de lancer une 2<sup>nd</sup>e édition du concours photo.

Il est réservé aux habitants de Bignoux.

Le thème est « flore et faune en forêt de Moulière »

**3 photos au format JPEG** de bonne résolution par participant maximum. Elles devront être envoyées à la mairie à [contact@bignoux.fr](mailto:contact@bignoux.fr) ou déposées via un clé USB au plus tard le **31.08.2023**

La photo gagnante sera en couverture de l'agenda et recevra un prix d'une valeur de 100€, la seconde un prix d'une valeur de 50€ et la troisième un prix d'une valeur de 30€.

inscription au concours obligatoire (avec cession de droit d'auteur et de droit à l'image) à faire en mairie ou par demande à [contac@bignoux.fr](mailto:contac@bignoux.fr)



## RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

Inscription/admission à l'Ecole J.-Y. Cousteau pour la prochaine rentrée pour les nouveaux élèves et notamment les enfants nés en 2020 devant rentrer en petite section de maternelle.

L'inscription se fait dès à présent en mairie.

L'admission a lieu dans un second temps en prenant contact avec la directrice de l'école.

### Contact école :

Téléphone : 05 49 61 21 53 ou adresse mail : ce.0860125u@ac-poitiers.fr

<http://sitescoles.ac-poitiers.fr/bignoux>

## SCÈNE OUVERTE

Les enfants du Conseil Communal des Jeunes organisent le **dimanche 18 juin de 14h à 16h** lors de la brocante une scène ouverte.

Vous avez une passion (musique, chant, magie, danse, etc.) et vous souhaitez nous la faire découvrir, vous pouvez vous inscrire en Mairie jusqu'au 30 mai 2023 au 05 49 61 21 91 ou [contact@bignoux.fr](mailto:contact@bignoux.fr)

Les temps de passage sont de 10 minutes par intervenant et les inscriptions sont gratuites, alors n'hésitez pas !

## AGENDA DE LA COMMUNE DATES À RETENIR

DATE	ASSOCIATIONS	ÉVÉNEMENTS ET LIEUX
<b>MAI</b>		
30 mai et 1 <sup>er</sup> juin	Poitiers Trap	Championnat France police
<b>JUIN</b>		
03-juin	Carrefour des âges	Sortie champêtre
04-juin	Placomusophiles	Bourse d'échange-salle socioculturelle
17-juin	Pétanque Bignolaise	Concours des habitants
18-juin	Comité des fêtes	Vide grenier - salle socioculturelle
24-juin	APE	Fête de l'école à l'école ou salle socioculturelle
	Gym Volontaire	Assemblée Générale
<b>JUILLET</b>		
01-juil	Grand Poitiers	Festival Itinérance (animation culturelle)
02-juil	Pétanque Bignolaise	12 heures de Bignoux (licenciés)
02-juil	Poitiers Trap	Concours de la ligue Poitou-Charentes
<b>AOÛT</b>		
26-août	Comité des Fêtes	Marché des producteurs - salle socioculturelle
<b>SEPTEMBRE</b>		
12-sept	Gym volontaire	Rentrée
21-sept	APE	Boum de rentrée - salle Roland Copin
21-sept	Carrefour des âges	sortie annuelle
28-sept	APE	Assemblée générale - Salle Roland Copin
<b>OCTOBRE</b>		
21-oct	Carrefour des âges	Thé dansant - salle socioculturelle
<b>DÉCEMBRE</b>		
7 ou 14-déc	APE	Soirée Noël - salle socioculturelle
09-déc	Carrefour des âges	Repas Noël - salle socioculturelle
10-déc		Marché de Noël - salle socioculturelle

Carole COURANT EIR<sup>®</sup>  
06 74 68 09 56  
"Le bien-être au présent"

### ATELIER "DO IN" (AUTOMASSAGE) À LA MÉDIATHÈQUE DE BIGNOUX LE SAMEDI 13 MAI 2023

RDV à 10h00  
Début de la séance à 10h15 (durée 1h)  
OUVERT À TOUS (ADULTES, ADOS, ENFANTS)  
TARIF : 5€ / PERS. - PLACES LIMITÉES  
Inscriptions à la Médiathèque de Bignoux  
1 rue de la forêt 88800 BIGNOUX  
05 49 61 35 40 - [biblio\\_bignoux@yahoo.fr](mailto:biblio_bignoux@yahoo.fr)  
<https://www.acontrecourant.fr>  
Scannez et prenez rendez-vous pour une séance

## LE CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES ET LA MAIRIE DE BIGNOUX VOUS PROPOSENT DE SE RETROUVER PENDANT LA BROCANTE QUI SE DÉROULERA SALLE SOCIOCULTURELLE

# Scène ouverte

**Dimanche 18 juin 2023**  
de 14h00 à 16h00

➤ MUSIQUE  
➤ MAGIE  
➤ CHANT  
➤ DANSE...

10 MINUTES  
POUR CHAQUE  
REPRÉSENTATION

GRATUIT

INSCRIPTIONS  
JUSQU'AU  
30 MAI 2023  
au 05 49 61 21 91  
ou [contact@bignoux.fr](mailto:contact@bignoux.fr)

## EXPO PEINTURE SCULPTURE HILLAIRET ALAIN

### Maison de la Forêt MONTAMISÉ

Du 3 mai au 29 mai 2023  
mercredi - samedi - dimanche  
14h00 à 18h00

GRAND POITIERS  
VIENT À VOTRE RENCONTRE

Secteur  
**Est**

HABITANTS, ENTREPRENEURS, BÉNÉVOLES, USAGERS...

## Parlons ensemble de votre quotidien !

Mobilité, énergie,  
déchets, eau,  
voirie, alimentation,  
culture, patrimoine,  
économie, solidarité,  
habitat...

**RÉUNION PUBLIQUE  
DE MI-MANDAT**  
En présence de Florence Jardin,  
Présidente et d'élus de Grand Poitiers

**CHAUVIGNY  
THÉÂTRE CHARLES-TRENET  
MARDI 23 MAI - 18H / 20H**  
Suivie d'un moment de convivialité

Plus d'informations sur  
[grandpoitiers.fr](http://grandpoitiers.fr)

GRAND POITIERS  
communauté urbaine